

AUTOMOBILES
CITROËN

DIVISION TECHNIQUE APRÈS-VENTE



**NOTE
TECHNIQUE**

N° 186 D

Le 4 Septembre 1970.

Confidentielle
(Droits de reproduction réservés)

Depuis le 20 Juillet 1970, sur ces véhicules, le monogramme placé sur la porte de coffre n'est plus agrafé mais collé.

PIECES DE RECHANGE.

Désignation	Ancien numéro	Nouveau numéro
Monogramme D SPECIAL	DT 854-202 A	DT 854-207 A
Monogramme D SUPER	DV 854-202 A	DV 854-204 A

D SPECIAL

D SUPER

REPARATION.

La mise en place du monogramme peut se faire à l'aide d'un gabarit de positionnement.

Exécution du gabarit.

Découper le dessin ci-joint et le coller sur une tôle d'épaisseur 1 mm environ.

Découper la tôle suivant les bords du dessin.

Plier en les rabattant à 90° les parties A et B.

Coller un morceau de tissu sous le gabarit (pour ne pas rayer la peinture de la porte de coffre).

T.S.V.P.

CARROSSERIE

Monogramme collé

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN - CAPITAL 982 666 000 F
SIÈGE SOCIAL, 117 à 167, QUAI ANDRÉ CITROËN - PARIS XV^e - R. C. SEINE 64 B 5019
DTAV (ASSISTANCE TECHNIQUE) - 183, Av. Georges Clemenceau - 92 NANTERRE
Tél. 204 40-00 Postes 577 et 578.

Utilisation du gabarit.

Présenter le gabarit sur la partie arrière droite de la porte de coffre en faisant porter les parties pliées contre les bords extérieurs.

L'angle supérieur délimité par les côtés C et D donne alors la position du monogramme que l'on applique après avoir décollé la pellicule de protection de la partie adhésive.

